

Zeitschrift:	Schweizer Archiv für Tierheilkunde SAT : die Fachzeitschrift für Tierärztinnen und Tierärzte = Archives Suisses de Médecine Vétérinaire ASMV : la revue professionnelle des vétérinaires
Herausgeber:	Gesellschaft Schweizer Tierärztinnen und Tierärzte
Band:	78 (1936)
Heft:	7
Rubrik:	Verschiedenes

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

mente grundsätzlich gegeben. Verf. ruft dann berechtigterweise einer engen Zusammenarbeit von Tiermedizin und Tierzucht. Gerade bezüglich der Konstitutionsbeurteilung hat die erstere ein gewichtiges Wort mitzureden.

Zwickly.

Schlacht- und Viehhofbau in neuer Zeit (Folge 7 der „Winke für Schlachthof bauende Städte“) bearbeitet von Schlachthofdirektor i. R. Dr. O. Kammel in Berlin. Brücke-Verlag Kurt Schmersow, Kirchhain N.-L. 1936. Rund 200 Druckseiten, 24 × 31 cm Kunstdruckpapier, in Karton gebunden RM. 20.—.

Soeben ist unter der Mitarbeit zahlreicher Schlachthofleiter, Architekten und Ingenieure ein prachtvolles Bildwerk erschienen, das jedem Tierarzt, der irgendwie mit Schlachthausfragen zu tun hat, wertvolle Dienste leisten wird.

In 41 Aufsätzen sind 35 in Dänemark, Deutschland, Finnland, Holland und Polen im Laufe der letzten fünf Jahre zur Ausführung gelangte Neu-, Um- und Erweiterungsbauten von größeren und kleineren Schlachthöfen ausführlich beschrieben und mit 243 Abbildungen und Plänen prachtvoll illustriert. Speziell erwähnt seien noch einige Aufsätze, wie „Richtlinien für den Neu-, Um- und Ausbau von Schlachthöfen“, „Neuzeitliche Wärmewirtschaft in Schlacht- und Viehhöfen“ von Dr. Kammel, „Architektonische Grundsätze bei der Erstellung von Schlachthöfen“ von Dr. ing. Plarre und „Kältetechnische Neuerungen für Schlachthöfe“ von Dr. ing. Linge. Die in Biberach (Württemberg) letztes Jahr zur Ausführung gelangte Tiermehlfabrik, in welcher Schlachthofabfälle und tierische Kadaver nach einem Verfahren von Escher, Wyß & Cie. zu Fleischmehl und Industriefett verarbeitet werden, ist bezüglich Apparatur, Arbeitsweise, Betriebsergebnisse von Dr. Moegle eingehend beschrieben.

Kein Kollege wird die Anschaffung des lehrreichen und preiswerten Werkes bereuen.

J. Unger.

Verschiedenes.

Office international des Epizooties à Paris.

Xe Session du 2 au 6 juin 1936.

L'organisation du bureau n'a pas subi de changements depuis l'année passée.

L'ordre du jour est le suivant :

- I. Rapport du Directeur de l'Office sur la situation sanitaire en 1935. Discussion du rapport.
- II. Rapport administratif du Directeur de l'Office.

- III. Traitement des cadavres et des produits d'origine animale au point de vue de la prophylaxie vétérinaire et projet de réglementation.
Rapporteurs: MM. Flückiger et Quaedvlieg.
- IV. Valeur comparée et indications respectives des méthodes de diagnostic des brucelloses animales.
Rapporteurs: MM. Bisanti, C. Lopez et Stableforth.
- V. Chimiothérapie des brucelloses animales.
Rapporteurs: MM. Müssemeier et Ruzicka.
- VI. Les porteurs de germes; leur rôle dans la propagation des maladies.
Rapporteurs: MM. Gerlach et Manninger.
- VII. Les techniques modernes de la désinfection.
Rapporteurs: MM. Boes et Nicolas.
- VIII. Les affections à hématozoaires endoglobulaires.
Rapporteurs: Mme. Petrochewskaia et MM. Braila et Cottier.
- IX. Les strongyloses pulmonaires.
Rapporteur: M. Skriabine.
- X. Principes de la législation sanitaire.
Rapporteur: M. Leclainche.
- XI. Enquête sur la tuberculine.

Les délégués prennent les résolutions suivantes au sujet des diverses questions portées à l'ordre du jour:

Résolution concernant le traitement des cadavres et des débris animaux.

Le Comité de l'Office approuve les conclusions formulées par ses rapporteurs en ce qui concerne la destruction des cadavres et des débris animaux. Il considère que les méthodes utilisées dans les Pays-Bas apportent une solution pleinement satisfaisante; il reconnaît toutefois que l'on ne saurait généraliser leur emploi et que l'enfouissement peut constituer souvent, malgré tous ses dangers, le seul procédé utilisable. Il y a lieu de déterminer en quels cas et à quelles conditions l'enfouissement peut être toléré, ainsi que de préciser les exigences tendant à réduire au minimum les inconvénients qu'il présente.

Résolution concernant les brucelloses animales.

La prophylaxie systématique des brucelloses animales implique la nécessité d'un procédé de diagnostic donnant toutes garanties de sécurité dans ses résultats et de simplicité dans son emploi.

Des procédés utilisés à l'heure actuelle, la méthode d'agglutination lente et la fixation du complément donnent les meilleurs résultats dans la pratique. Toutefois, il y a lieu d'unifier les techniques d'application.

Il est désirable que soit standardisée sur le plan international la préparation de l'antigène et que soient déterminés les taux d'agglutination qui doivent être réputés positifs.

L'étude de l'allergie diagnostique doit être poursuivie en tenant compte des résultats acquis déjà dans l'étude des diverses préparations allergiques (abortine, mélitine, brucelline).

En ce qui concerne le traitement, l'emploi des substances chimiques ou des produits biologiques n'a pas donné jusqu'ici de résultats satisfaisants, et cette étude doit être activement poursuivie.

Résolution concernant les porteurs de germes.

Les rapports présentés sur le rôle des porteurs de germes dans la propagation des maladies permettent d'apprecier la portée considérable de cette notion dans la prophylaxie. Les constatations faites impliquent la prise en considération de cette donnée dans toute entreprise de prophylaxie et, par voie de conséquence, la nécessité d'une révision de presque toutes les réglementations en vigueur.

Résolution concernant la désinfection.

Le Comité de l'Office estime avec ses rapporteurs que l'absence d'un désinfectant utilisable en toutes les circonstances, ainsi que les incertitudes de la technique de la désinfection, ne permettent pas d'envisager dès maintenant la standardisation désirable des opérations.

Il constate que des préparations obtenues facilement et à bas prix jouissent d'une activité certaine et peuvent être employées utilement en la plupart des cas. Les spécialités commerciales ne sont recommandables que si leur composition est connue et si leur activité est contrôlée en permanence.

Résolution concernant les affections à hématozoaires endoglobulaires.

L'étude des rapports présentés et de leurs conclusions montre qu'une méthode unique de prophylaxie ne peut être envisagée.

Suivant les conditions de l'entretien des espèces exposées, on devra recourir: soit à la destruction des tiques vectrices parasites (balnéation, spray...), soit à l'assainissement des régions infestées (opérations culturelles et destruction des gîtes), ces interventions étant complétées ou non par la prémunition ou la chimiothérapie.

Les rapports sur „Les strongyloses pulmonaires“ et „La tuberculine“ n'ont pas été présentés.

L'ordre du jour suivant a été prévu pour la prochaine session de 1937:

- 1) Standardisation des méthodes d'agglutination et fixation d'un titre unique d'agglutination dans le diagnostic des brucelloses animales.

Rapporteurs: M. Frei; M. Willems.

- 2) Transmission des brucelloses aux diverses espèces animales et à l'homme.
Rapporteurs: M. Thomsen; M. Fontès.
- 3) Les modes éventuels d'une prophylaxie des brucelloses animales dans la pratique.
Rapporteurs: M. Müssemeier; M. Altara.
- 4) Les méthodes de culture des virus filtrables et particulièrement du virus aphteux.
Rapporteurs: M. Frenkel; M. Waldmann.
- 5) La marque des animaux en police sanitaire.
Rapporteurs: M. Flückiger; M. Marczewski.
- 6) La réglementation de l'enfouissement des cadavres et des débris animaux.
Rapporteurs: M. Toupaïtch; M. Todoroff.

Les questions suivantes sont mises ou restent à l'étude:

- 1) Fièvre aphéuse;
- 2) Prophylaxie de la rage;
- 3) Tuberculose (prophylaxie, vaccination);
- 4) Différenciation et classification des maladies septicémiques du porc;
- 5) Peste du porc;
- 6) Les mammites au point de vue de la police sanitaire et de l'hygiène publique;
- 7) Les anémies infectieuses;
- 8) Les maladies des volailles;
- 9) Les maladies des abeilles.

Flückiger.

Personalien.

Universität Bern. Der akademische Senat der Universität Bern hat in seiner Sitzung vom 10. Juli zum Rektor magnificus für das Studienjahr 1936/37 Herrn Professor Dr. Johann Ulrich Duerst, Ordinarius für Tierzucht, Hygiene, Beurteilungslehre und gerichtliche Tierheilkunde an der veterinär-medizinischen Fakultät, gewählt.

† **Dr. August Schönenberger**

1890—1936.

Vita nostra brevis est, brevi finietur,
venit mors velociter, rapit nos atrociter,
nemini parcetur. —

Ein lieber Freund und Kollege, dessen Andenken hier mit einigen Worten festgehalten werden soll, ist am 15. April nach langem, schwerem Leiden von uns gegangen. Allzufrüh ist seinem